



DÉLIBÉRATION

du 13 décembre 2022

Présents : 24 Excusés : 3 3 pouvoirs Absents : / Votants : 27 En exercice : 27	<p>L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, Mme Laurence BERNARD TANGUY Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LÉAUTÉ, M. Jérôme LECERF, M. Ludovic LEDUC, Mme M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIÉ, Marina LUCAS, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAudeau, Mme Nadine YOU.</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : M. Bruno BENOIT (ayant donné pouvoir à Mme Isabelle LÉAUTÉ), Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO (ayant donné pouvoir à Mme Türkan RENZO), Mme Adeline ROUSSEAU (ayant donné pouvoir à Mme Nadine YOU),</p> <p><u>Assistait également au titre des services</u> : Philippe RENAUD, DGS, Fabienne PITON</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : M. Cédric DOTTOR</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 7 décembre 2022</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le 15 DEC. 2022 Publiée, le 16 DEC. 2022 Notifiée, le	
Délibération n°22.7.11	URBANISME - BÂTIMENTS <i>Plan d'investissement énergétique communal – PHASE 1 - Approbation de l'APD et demande de subvention DETR / DSIL</i>

Madame Le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 13 février 2021 concluant une convention avec le SYDELA pour une adhésion au dispositif de « conseil en énergie partagée ». Dans ce cadre le SYDELA propose d'accompagner les Communes, notamment pour la définition des bâtiments prioritaires pour des actions de maîtrise de l'énergie.

A la suite de cette convention, **un bilan énergétique communal 2017-2020** a été réalisé en septembre 2021 portant sur l'évolution des consommations de notre patrimoine bâti d'une part et **un plan d'action de maîtrise de l'énergie** d'autre part. A la suite de cette phase préliminaire de diagnostic du SYDELA, la commune a fléché au BP 2022 une 1^{ère} enveloppe de 45 000 € pour confier les études de MOE à la société AXENERGIE.

AXENERGIE a présenté un avant-projet détaillé par bâtiment portant, en PHASE 1 de la démarche de rénovation énergétique, sur des travaux d'amélioration à mettre en œuvre sur le court terme, permettant de réduire dès 2024 la facture énergétique (Gaz – Electricité) de la collectivité en menant les actions suivantes :

Travaux sur le site « ECOLE MATERNELLE TANVET » :

- ✓ Gestion du chauffage et ventilation à distance via interface personnalisée,
- ✓ Remplacement des têtes thermostatique.

Travaux sur le site « ESPACE TOURNESOL » :

- ✓ Gestion du chauffage et ventilation à distance via interface personnalisée,
- ✓ Mise en place de panneaux photo voltaïques en auto- consommation
- ✓ Mise en place d'une cassette rayonnante au plafond- accueil

Travaux sur le site « COMPLEXE SPORTIF LE PHENIX » :

- ✓ Gestion du chauffage et ventilation à distance via interface personnalisée,
- ✓ Suppression de la production d'eau chaude centralisée,
- ✓ Mise en place d'une production d'eau chaude décentralisée dans le bar (2*15L),
- ✓ Mise en place d'une production d'eau chaude décentralisée dans cuisine (30L),

- ✓ Mise en place d'une production d'eau chaude décentralisée dans local ménage (30L),
- ✓ Mise en place d'une production d'eau chaude décentralisée dans loge (30L),
- ✓ Alimentation de 6 douches en option dans les vestiaires existants,
- ✓ remplacement des têtes thermostatiques et radiateurs
- ✓ Relamping de la salle de sport pour un usage loisirs
- **Travaux sur le site « VESTIAIRES FOOT » :**
- ✓ Gestion du chauffage et ventilation à distance via interface personnalisée,
- ✓ Remplacement de la production en chaufferie y compris besoins future extension de 120m,
- ✓ Mise en place d'une production d'eau chaude sanitaire indépendante du chauffage et centralisée,
- ✓ Relamping de l'ensemble des vestiaires
- ✓ Modification des commandes des éclairages et des ventilations pour indépendance.
- **Travaux sur le site « SALLE DE SPORT CORNOUAILLE » :**
- ✓ Gestion du chauffage et ventilation à distance via interface personnalisée,
- ✓ Relamping de la salle de Judo/tennis de table +Vestiaires associés.

L'avant-projet est chiffré après arbitrage des élus opéré en commission d'URBANISME - BATIMENTS le 28 novembre 2022 à un total de 203 000€ HT répartis comme suit :

Pour le site « Ecole maternelle de TANVET » = 15 700,00 € HT
 Pour le site « Espace Tournesol » = 28 500,00 € HT
 Pour le site « Complexe sportif Le Phénix » = 66 500,00 € HT
 Pour le site « Vestiaire de Foot » = 67 200,00 € HT
 Pour le site « Salle de sport Cornouaille » = 25 100,00 € HT

Les dépenses de MOE s'établissent à :

- Audit préalable SYDELA pour 11 335,42€ H.T.
- MOE AXENERGIE sur les travaux à engager pour 21 895€ HT.

Soit une dépense subventionnable totale de 236 230,45€.

La commune souhaite solliciter une aide de l'état au titre des appels à projet DSIL 2023 - **Priorité thématique 1 - Développement écologique des territoires, qualité du cadre de vie, rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables** : Travaux réalisés sur des bâtiments publics visant à diminuer leur consommation énergétique et/ou renforcer l'autonomie énergétique (isolation, remplacement de chaudières au fioul, outils de pilotage de la consommation).

Après avoir entendu cet exposé,

Sur proposition du Maire,

Vu l'exposé présenté,

Vu la présentation et les arbitrages opérés en commission URBA -BAT le 28 novembre 2022

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :***

► **APPROUVE** l'Avant-Projet détaillé présenté par AXENERGIE portant mesures de rénovation énergétique de 5 bâtiments pour un montant de 236 230,42€ HT

► **SOLLICITE** une subvention de l'état au titre de la DSIL 2023 - priorité 1 à hauteur de 35% De la dépense HT soit 82 680,64€

Pour extrait conforme au registre »

Cédric DOTTOR
Secrétaire de séance

**Le Maire,
Nadine YOU**



Accusé de réception en préfecture 044-214400962-20221213-22711-DE Reçu le 15/12/2022